

Assurance Voyage

Document D'Information Sur les Produits d'Assurance

Le produit d'assurance est géré par Canopius Managing Agents Ltd et souscrit par certains souscripteurs de Lloyds Europe. L'assurance est organisée et administrée par Aspire Insurance Advisers SRL, une société internationale SOS, enregistrée en Belgique sous le numéro d'entreprise 0746642157 et domiciliée Val des Seigneurs 4 Bte 8, 1150 Bruxelles, Belgique. Aspire Insurance Advisers SRL sont autorisés par l'Autorité des Services Financiers et du Marketing.

Produit: Assurance Voyage bunq E.V Elite

Les informations fournies dans ce document sont un résumé des principales caractéristiques et exclusions de la police et ne font pas partie du contrat entre nous. Tous les détails sur le produit sont fournis dans vos documents de police. Vous pouvez demander une attestation d'assurance voyage sur <https://bunq.qover.com>

De quel type d'assurance s'agit-il?

Cette assurance fournit une assistance en cas de certaines urgences de voyage, qui ont une incidence sur votre sécurité, celle de votre conjoint et de vos enfants à charge.



Qu'est-ce qui est assuré?

Bagages

- ✓ **Bagages** - pour tous les bénéficiaires voyageant ensemble, en cas de perte accidentelle, de vol ou de détérioration de bagages et d'objets de valeur.
- ✓ **Argent Personnel**- pour tous les bénéficiaires voyageant ensemble en cas de perte accidentelle, de vol ou de détérioration de leur argent personnel.
- ✓ **Documents de Voyage** - pour les frais de voyage et d'hébergement supplémentaires raisonnables engagés nécessairement à l'étranger pour obtenir le remplacement de vos documents de voyage perdus ou volés ainsi que le coût au prorata du document perdu ou volé.

Frais Médicaux et Aide d'Urgence

Frais encourus en dehors de votre pays de résidence pour:

- ✓ Toutes les dépenses raisonnables et nécessaires qui surviennent à la suite d'une urgence médicale vous impliquant. Cela comprend les honoraires des médecins, les frais d'hospitalisation, les traitements médicaux et tous les frais de transport vers l'hôpital approprié le plus proche, lorsqu'un médecin reconnu le juge nécessaire.

Frais encourus dans votre pays de résidence pour:

- ✓ Traitement dentaire d'urgence pour le soulagement immédiat de la douleur et / ou des réparations d'urgence de prothèses dentaires ou de dents artificielles uniquement pour soulager la détresse alimentaire.

Annulation de Voyage

- ✓ Si l'annulation ou la modification de la réservation du voyage est nécessaire et inévitable en raison de l'un des changements de circonstances suivants, indépendants de votre volonté, et dont vous n'étiez pas au courant au moment où vous avez réservé votre voyage ou commencé votre voyage, selon la dernière éventualité.
- ✓ Maladie imprévue, blessure, complication de grossesse ou décès de vous, d'un parent proche ou de toute personne avec qui vous voyagez ou séjournez pendant votre voyage.



Qu'est-ce qui n'est pas assuré?

Bagages

- ✗ Réclamations qui ne sont pas étayées par la preuve de propriété ou l'évaluation de l'assurance (obtenue avant la perte) du ou des objets perdus, volés ou endommagés.
- ✗ Incidents de perte ou de vol de bagages ou d'objets de valeur qui ne sont pas signalés à la police locale dans les 24 heures suivant leur découverte et un rapport écrit n'est pas obtenu; Un rapport des représentants des vacances n'est pas suffisant.

Frais Médicaux et Aide d'Urgence

- ✗ Réclamations lorsque vous refusez déraisonnablement les services de rapatriement médical que nous acceptons de fournir et de payer en vertu de la présente police. Si vous choisissez des services alternatifs de rapatriement médical, vous devez nous en informer par écrit à l'avance et ce sera à vos risques et périls et à vos frais.

Annulation de Voyage

- ✗ Réclamations lorsque vous retardez ou omettez d'informer l'agent de voyages, le voyageur ou le fournisseur de transport/ hébergement, au moment où il est jugé nécessaire d'annuler le voyage. Notre responsabilité sera limitée aux frais d'annulation qui se seraient appliqués si l'échec ou le retard ne s'était pas produit.



Y a-t-il des exclusions à la couverture?

- ! Toute condition médicale préexistante.
- ! Votre voyage contre toute exigence sanitaire stipulée par le transporteur, ses agents de manutention ou tout autre fournisseur de transport public.
- ! Votre voyage dans un pays, une région spécifique ou un événement lorsque l'Unité des conseils aux voyageurs de votre autorité gouvernementale locale ou de l'autorité de réglementation d'un pays vers/depuis lequel vous voyagez a déconseillé tout voyage.
- ! La limite d'âge maximale pour toutes les prestations est de 75 ans inclus.
- ! La limite d'âge maximale pour les enfants couverts par ces prestations est de 24 ans inclus au début d'un voyage.



Quelles sont mes obligations?

- Pour être éligible à la couverture, vous devez payer intégralement l'hébergement, le transport ou le véhicule de location (ou tout dépôt y afférent) sur la carte couverte.
- Pour être éligible à la couverture, vous ne devez pas avoir d'interruption d'adhésion depuis le moment de la réservation du voyage jusqu'à la fin du voyage.
- Nous vous demandons de nous informer dans les 30 jours suivant votre prise de conscience que vous devez faire une réclamation et de nous retourner votre formulaire de réclamation rempli et toute information supplémentaire dès que possible.
- Vous devez signaler tous les incidents à la police locale du pays où ils se produisent et obtenir un rapport d'infraction ou de perte de biens, qui comprend un numéro d'incident.
- Nous vous recommandons de vérifier que vous n'avez pas d'autres polices d'assurance pouvant couvrir les mêmes événements et coûts que ces prestations.



Quand et comment effectuer les paiements?

Le titulaire du compte ne paie pas l'assurance, la couverture d'assurance est fournie gratuitement au titulaire du compte. bunq B. V. paiera Lloyds Europe pour la couverture d'assurance.



Quand commence la couverture et quand prend-elle fin?

La couverture commence pour tout voyage commençant le ou après le 01 Juillet 2025 ou la date de début de votre compte couvert (selon la date la plus tardive). La couverture prendra fin lorsque le compte sera résilié ou lorsque ces avantages seront annulés ou expireront. La durée de tout voyage ne peut excéder 90 jours consécutifs avec un maximum de 180 jours de voyage par période de 12 mois. Veuillez noter que si votre voyage est plus long que la durée maximale, les avantages ne s'appliqueront à aucune partie de ce voyage.

En cas d'ANNULATION DE VOYAGE, la couverture commence à partir du moment où vous réservez le voyage et s'arrête au début de votre voyage. Pour toutes les autres sections, les avantages commencent lorsque vous quittez votre domicile ou votre lieu d'affaires (selon la dernière éventualité) pour commencer le voyage et se terminent au moment où vous revenez à votre domicile ou à votre lieu d'affaires (selon la première éventualité) à la fin du voyage.



Comment puis-je résilier le contrat?

Ces avantages sont inclus avec votre compte couvert, les avantages ne peuvent pas être annulés séparément. Si vous annulez le compte couvert, la couverture prendra fin et tous les avantages cesseront. Veuillez consulter votre convention de compte pour plus de détails sur la façon d'annuler le compte couvert.